http://lipietz.net/La-SNCF-et-la-Shoah

La SNCF et la Shoah

- Économiste, auteur - Livres -

Date de mise en ligne : dimanche 13 avril 2014

Date de parution : 15 avril 2024

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

La SNCF et la Shoah. Le procès G. Lipietz contre Etat et SNCF.

Essai

éd. Les Petits Matins, Paris, 322 pages, 15 euros.

Présentation : cliquez ici.

Jusqu'en 2001, la jurisprudence interdisait de demander réparation pour les actes du « gouvernement illégal de Vichy ». Aussitôt levée cette amnistie de fait, Georges Lipietz – le père d'Alain Lipietz – et son frère Guy S. demandèrent réparation pour leur transfert et leur emprisonnement de Toulouse à Drancy, en 1944, dans le cadre de la déportation des Juifs.. En 2006, le tribunal administratif de Toulouse condamnait l'État et la SNCF. Celle-ci fit appel et, en 2007, la justice administrative se déclarait incompétente …

C'est cette épopée judiciaire que relate ici Alain Lipietz, ainsi que les remous qui en découlèrent dans l'opinion. Occasion d'ouvrir un débat autour de l'amnistie et du délai pour demander justice, de la responsabilité d'une personne morale et, bien sûr, de la responsabilité propre de la SNCF. Des travaux historiques récents ont en effet mis à jour des archives inédites, qui modifient radicalement l'image de la SNCF comme « entreprise résistante », et nous appellent à une nouvelle lecture de son rôle dans la Shoah. Autant de questions qui convergent vers cette interrogation essentielle : pourquoi faire justice ?

Vous pouvez en lire un résumé sous forme d'article dans la revue *L'Arche*, en cliquant ici.. Un autre article, plus spécifiquement historique sur la SNCF , là.

Copyright © Alain Lipietz